



## Demande de naturalisation ajournée

-----  
Par Aliha

Bonjour,

J'ai fait une demande de naturalisation à la préfecture de Meurthe et Moselle. Un mois après mon entretien d'assimilation j'ai reçu un courrier qui m'indique que ma demande vient d'être ajournée pour 2 ans pour les raisons suivantes:

"En effet, un délai s'avère nécessaire afin de vérifier la pérennité de votre situation compte tenu de l'arrivée récente (en décembre 2021) de votre épouse sur le territoire français et qui n'a exercé aucune activité à ce jour.

Par ailleurs, l'examen de votre dossier n'a pas permis de mettre en évidence d'accomplissement particulière ou de qualité singulière susceptible de justifier de vous attribuer la nationalité française. "

Mon épouse est entrée en France en décembre 2021. Mais je n'ai demandé la nationalité que pour moi UNIQUEMENT. Je réside en France de manière régulière depuis plus de 15 ans, j'ai fait mes études en France et actuellement je travaille en CDI. Je n'ai jamais eu de problème avec la justice ou autre chose auparavant.

Je souhaiterais savoir si je peux contester cette ajournement et si la préfecture a le droit de m'ajourner sur ces motifs?

Merci de votre réponse

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

A la différence de l'acquisition de la nationalité par déclaration, la naturalisation n'est pas un droit. Vous pouvez contester l'ajournement mais cela a très peu de chances d'aboutir.

-----  
Par Fasa

Bonjour,

Pourriez-vous nous dire si vous avez reçu une réponse suite à ce recours, s'il vous plaît ?

Merci bien,

-----  
Par isernon

aliha,

avez-vous hébergé votre épouse alors qu'elle était en situation irrégulière car c'est un motif d'ajournement qui est parfois retenu par les tribunaux qui indique que c'est un comportement qui révèle un défaut de loyalisme au regard des lois et règlements qui régissent l'entrée et le séjour des étrangers en France.

salutations

-----  
Par Fasa

Bonjour,

Que pensez-vous de la deuxième raison (absence d'accomplissement particulier ou de qualité singulière), s'il vous plaît ? Il y a des gens qui sont ajournés uniquement pour cette raison.

Merci bien,